

Cycle  
de formation

# DROIT DES ÉTRANGERS

5 modules

» Octobre à décembre 2014  
Maison des sports, LIÈGE

Ce cycle de 5 journées de formation s'articule autour des questions de séjour, protection internationale, travail et aide sociale, et droit international privé familial, dont la nationalité.

Chaque thématique fait l'objet d'une présentation théorique illustrée de cas concrets et de jurisprudence, par un praticien de la matière. Des séances de questions-réponses permettent également d'échanger entre professionnels issus des différents milieux concernés.

La formation est particulièrement destinée aux personnes qui traitent, dans leur vie professionnelle, de questions liées au droit des étrangers (travailleurs sociaux, fonctionnaires communaux, avocats, conseillers juridiques, etc.). Elle vise à leur donner les réflexes de base et une compréhension globale de la matière, ancrée dans la réalité de terrain.

Elle ne s'adresse pas en priorité à ceux qui ont déjà une connaissance approfondie des sujets traités. Toutefois, pour la présentation de chacune des thématiques, les évolutions de la matière et réformes en cours seront présentées.

La formation est agréée par l'OBFG à raison de 6 points de formation permanente par journée.



# Programme

Module  
**1**

## SÉJOUR (I)

Vendredi 10 octobre 2014

- › Dispositions générales en matière de séjour
- › Entrée et court séjour
- › Régularisation de séjour (art. 9bis)
- › Etudiants et chercheurs étrangers
- › Libre circulation des citoyens UE et des membres de famille
- › Statut de résident de longue durée

Module  
**2**

## SÉJOUR (II)

Vendredi 24 octobre 2014

- › Regroupement familial des membres de famille de ressortissants de pays tiers, de Belges et de citoyens UE
- › Détention administrative
- › Recours administratifs

Module  
**3**

## PROTECTION

Vendredi 7 novembre 2014

- › Réfugié et bénéficiaire de la protection subsidiaire
- › Détermination de l'État responsable selon le nouveau règlement de Dublin III
- › Procédure d'asile
- › Autorisation de séjour médical (art.9ter)
- › Mineurs étrangers non accompagnés

Module  
**4**

## TRAVAIL ET AIDE SOCIALE

Vendredi 21 novembre 2014

- › Droit à l'intégration sociale et à l'aide sociale
- › Soins de santé pour étrangers
- › Accueil des demandeurs d'asile et autres bénéficiaires
- › Droit au travail des étrangers

Module  
**5**

## NATIONALITÉ, APATRIDIE, DROIT FAMILIAL INTERNATIONAL

Vendredi 5 décembre 2014

- › Attribution, acquisition et perte de la nationalité belge
- › Statut et procédure d'apatridie
- › Introduction au droit familial international: mariage, divorce, filiation

# Infos pratiques

## Droits d'inscription

Les droits d'inscription pour la formation complète (5 modules + farde de documentation sur clef USB comprise) sont fixés à 260 €. Les personnes abonnées en 2014 à la Revue du droit des étrangers bénéficient d'une réduction de 30 €, les étudiants ainsi que les avocats stagiaires d'une réduction de 60 €. La version papier de la farde de documentation peut être commandée moyennant un supplément de 20 €. En cas de commande de la version papier, la clef USB n'est pas remise.

Les personnes qui ne souhaitent pas suivre la formation complète, peuvent s'inscrire par module. La priorité sera toutefois donnée aux personnes qui s'inscrivent à la formation complète.

Le droit d'inscription est de 60 € par module. Elles pourront acquérir la farde de documentation sur clef USB au prix de 60 € ou en version papier au prix de 80 € frais d'envoi inclus. Toute personne désireuse de suivre cette formation est invitée à remplir le [formulaire d'inscription](#) au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2014 ou 10 jours avant le module choisi.

L'inscription ne sera effective qu'à la réception du paiement ou d'un bon de commande officiel.

La formation est agréée par l'OBFG à raison de 6 points de formation permanente par journée.

Une demande d'agrément a été introduite auprès de l'IFJ.

L'Institut de formation judiciaire ne prend pas en charge les frais éventuels des personnes qui s'inscrivent mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui signe la liste de présence mentionnant son nom et sa fonction à côté du nom du collègue remplacé.

[Formulaire d'inscription](#)



## Lieu de la formation

Maison des sports  
12, rue des Prémontrés  
4000 Liège

## Accès

Train :  
Gare des Guillemins

Bus :  
1, 4, 25, 48 (arrêt Avroy)

## Horaire

9 h00 à 17 h00

## Contact

Rue du Boulet, 22  
1000 Bruxelles  
Tél : 02/ 227 42 42  
Fax : 02/ 227 42 44  
[mariella.simioni@adde.be](mailto:mariella.simioni@adde.be)  
[www.adde.be](http://www.adde.be)